

## Communiqué

Toulouse, le 18 septembre 2024

### **Ligne Nouvelle du Sud-Ouest : les travaux sur les Aménagement ferroviaires au Nord de Toulouse – AFNT – se poursuivent.**

**Le Tribunal Administratif de Toulouse rend un verdict positif dans le cadre d'une requête en référé-suspension portée par les amis de la terre Midi-Pyrénées contre l'arrêté du préfet de la Haute-Garonne portant autorisation environnementale des Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT).**

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et co-présidente du Copil GPSO, Sébastien Vincini, président du Département de la Haute-Garonne, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, toutes les présidentes et tous les présidents des collectivités membres de l'Établissement public SGPSO se réjouissent que cette requête ait été rejetée et que les travaux des AFNT puissent se poursuivre au bénéfice des mobilités quotidiennes décarbonées.**

Les collectivités saluent la qualité du partenariat avec l'État et SNCF Réseau qui permet que le projet soit pleinement inséré dans son territoire et dans son époque. Le travail de milliers d'experts dans tous les domaines sur un chantier aussi complexe permet une qualité de projet et de dossier indéniable et démontrée.

Cela permet aux AFNT en l'espèce de progresser sur ce qui est important pour les usagers : dans un territoire qui gagne 20.000 habitants par an, proposer, pour le quotidien, un mode de mobilité décarbonée en faveur de l'habitabilité de la planète, une meilleure qualité de l'air et une meilleure santé du vivant, permettant de lutter contre les pollutions urbaines et la congestion automobile. Retarder le chantier pénaliserait des dizaines de milliers d'usagers dans leur mobilité au quotidien, laisserait les voitures congestionner la métropole et polluer l'air et engendrerait, pour un projet 100% public, un surcoût très important chiffré entre 630 et 930 M€ par SNCF Réseau.

\* \* \* \* \*

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a notamment déclaré que « La décision du Tribunal Administratif de Toulouse confirme que la Ligne Nouvelle Toulouse-Bordeaux-Dax est une solution positive pour notre territoire et pour l'environnement. Si on veut plus de trains du quotidien et une meilleure desserte du territoire régional, la solution passe par le doublement des voies. La Ligne Nouvelle permettra de dégager des sillons pour les trains régionaux et d'amener la grande vitesse à Toulouse, ce qui est très attendu par les habitants. Rappelons qu'elle est indispensable pour réduire notre empreinte carbone. A ce titre, le train est une priorité pour notre région et cette décision nous conforte dans la défense du ferroviaire, je m'en félicite ».**

**Sébastien Vincini, président du Département de la Haute-Garonne, a déclaré « Je prends acte de la décision du tribunal administratif de Toulouse qui permet la poursuite des travaux des AFNT. Travaux qui s'inscrivent dans l'ambition que nous portons pour une société décarbonée. Nos concitoyens connaissent l'urgence à agir en matière de transports collectifs propres pour accélérer la nécessaire bifurcation écologique et améliorer leur qualité de vie. Le Département, deuxième collectivité d'Occitanie partenaire des AFNT, porte une ambition claire pour un véritable big bang des mobilités qui**

permettra d'offrir aux Haut-Garonnais, ruraux comme métropolitains, une vraie alternative à la voiture individuelle dans le transport du quotidien ».

Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, a déclaré « l'arrêté d'autorisation environnementale des travaux des AFNT avait définitivement lancé le GPSO. Rappelons que relier Paris, Bordeaux et Toulouse en train grande vitesse est avant tout une nécessité écologique. Les AFNT y participent et traitent également les mobilités du quotidien, en articulation étroite avec la ligne C du métro. Ce sont deux chantiers essentiels pour les habitants de notre métropole, je me réjouis que les travaux n'en soient pas retardés »

## Les partenaires de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest



### Contacts presse :

#### Société du Grand Projet du Sud-Ouest

Benoît Lemozit - [sgps@sgpsudouest.fr](mailto:sgps@sgpsudouest.fr) / 06 84 04 94 63

#### Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj - [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr) / 05 57 57 02 75

#### Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) / Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75